



RATTACHEMENTS TERRITORIAUX



ETAT DES LIEUX

Courrier adressé durant la 2^{ème} quinzaine de mars à tous les comités départementaux concernés par des “anomalies” avec copie aux ligues régionales.

- Environ 180 situations identifiées
- Pas de retour de la part du CD Drôme Ardèche / LR des Alpes

RAPPEL DES TEXTES ADOPTÉS

RATTACHEMENT TERRITORIAL

Thème :

Engagement d'équipes hors de la structure d'origine

Principe : un club est affilié dans le CD dans lequel se situe son siège social

Exception : pour des raisons géographiques et/ou sportives, possibilité pour un club, par convention, de s'engager dans les compétitions d'un autre comité

Enjeux : Maitriser ces rattachements territoriaux pour sécuriser l'équilibre entre les territoires

- Inscrire ce principe de rattachement dans les règlements
- Mettre en place une procédure écrite de rattachement territorial

TYPES DE SITUATION

Championnats interdépartementaux	76
Pratiques conjoncturelles ("arrangements" entre CD pour favoriser la pratique)	15
Mise à jour des conventions en cours	31
Siège chez le président	8
Comités en cours de fusion	4
Problèmes de salle	3
Autre (absence de réponse, fusion ancienne entre clubs de départements différents, héritage dont on ne connaît pas l'origine...)	43

PROPOSITIONS

Situation	Clubs concernés	Proposition
Le club est affilié dans un autre département que son siège	30 clubs environ	Le club s'affilie dans son département, un nouveau numéro lui est attribué et ses licenciés sont transférés par le SI. Une convention est signée avec les CD sous le pilotage de la ligue si nécessaire.
Que faire pour les clubs dont le siège est le domicile du président situé dans un autre département ?	<10 clubs	Complément d'information pour éventuellement réintégration dans le comité géographique avec changement de siège auprès de la préfecture.
Pratiques conjoncturelles ("arrangements" entre CD pour favoriser la pratique)	15 < < 70 clubs	Formalisation par une convention

PROPOSITIONS

Actualisation et simplification de la convention (Service Territoires à partir de la réflexion de la CFDC avec le soutien du Service Juridique).

Prendre le temps d'accompagner la formalisation des rattachements dans le nouveau cadre réglementaire durant la saison prochaine après la mise en place des Ligues Régionales suite à la Réforme Territoriale.

Service Territoires

☎ : 01.53.94.25.64

🕒 : 06.89.80.15.90

✉ : cf-demarcheclub@ffbb.com



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80